

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3490 - MARDI 14 MAI 2019

BONNE GOUVERNANCE

Vers une évaluation trimestrielle des nouveaux gouverneurs élus

Le président de la République, Félix Tshisekedi, était hier face aux gouverneurs des provinces nouvellement élus, dans le cadre du premier séminaire de mise en train. «Vous êtes les dignes représentants du président de la République dans vos provinces respectives», s'est-il adressé à ses hôtes, tout en leur rappelant l'impérieuse nécessité de lutter contre les antivaleurs.

Sur ce même registre, le chef de l'Etat a évoqué la nécessité de procéder à une évaluation trimestrielle de la gestion de chaque gouverneur, quitte à lui permettre d'évaluer les performances des uns et des autres. En restaurant le régime des sanctions, Félix Tshisekedi entend ainsi mettre fin au règne de l'impunité qui gangrène la territoriale.

Page 3



Le président de la République, Félix Tshisekedi



Jean-Claude Katende, président de l'Asadho.

VIOLATION DU DEVOIR DE RÉSERVE

Jean-Claude Katende recadre Kalev Mutond

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), dans sa page d'opinions libres du 13 mai, se dit choqué par un communiqué qui émanerait de l'ancien administrateur de l'Agence nationale des renseignements (ANR), Kalev Mutond, dans lequel ce dernier réitère son

indéfectible attachement à l'ex-président Joseph Kabila. Un fonctionnaire qui connaît le devoir de son statut, a indiqué le président de l'Asadho, ne peut pas continuer à vouer une loyauté indéfectible à son ancien chef qui a été déjà remplacé par un autre.

Page 2



HAUT-LOMAMI

Le gouverneur appelé à secourir les victimes des éléphants en divagation

Le territoire de Malemba-Nkulu (province de Haut-Lomami) continue de faire face à la divagation des éléphants pendant que les mesures gouvernementales se font encore attendre. Ceci, en dépit des démarches menées depuis plusieurs mois auprès des autorités nationales par le député provincial réélu, Paul Ngoy Nsenga Binthelu.

Dans une correspondance adressée au gouverneur de la province avec ampliation au président de la République, au Premier ministre et aux autres autorités nationales et provinciales, l'Union des jeunes de Malemba-Nkulu a formulé une demande d'assistance des familles victimes des dégâts causés par ces pachydermes.

Page 3

V.CLUB

Deux démissions sur la table du président Gabriel Amisi

Président du comité des supporters de l'AS V.Club, Didier Katalisi a démissionné de son poste le 9 mai, juste après une réunion avec les sectionnaires de la commune de Limete. Donnant la raison de cette démission, l'intéressé a été évasif, ne voulant pas trop exposer le problème sur la place publique, se contentant de parler simplement d'un « démon » à extirper au sein du club.

Le même jour, le président de la section volley-ball des Dauphins noirs de Kinshasa, Kabuya Kashala, a aussi rendu son tablier. Dans sa lettre de démission, il se dit dépité par les incohérences qui règnent au sein de la section dont il a la charge.

Page 5

VIOLATION DU DEVOIR DE RÉSERVE

Un communiqué attribué à Kalev Mutond scandalise Jean-Claude Katende

Le juriste et penseur libre, réagissant à un document qui a circulé dans les rédactions dont l'auteur serait l'ex-administrateur des services des renseignements congolais, a indiqué que ce dernier n'est pas un modèle à suivre par les autres fonctionnaires de l'Etat congolais.

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), dans sa page d'opinions libres du 13 mai, se dit choqué par un communiqué qui défraie la chronique depuis le 8 mai et qui émanerait de l'ancien administrateur de l'Agence nationale des renseignements (ANR) de la République démocratique du Congo, Kalev Mutond. Après analyse du contenu de ce document, Me Jean-Claude Katende conclut que le signataire, qui était un fonctionnaire de l'Etat, ne pouvait pas concevoir les choses de la sorte. « *Après l'analyse dudit communiqué, je me suis convaincu que M. Kalev Mutond n'avait jamais réalisé tout ce temps qu'il a passé à l'ANR qu'il était un fonctionnaire de l'Etat et en tant que tel, il n'était pas serviteur de l'ancien président Joseph Kabila, mais de l'Etat Congo* », écrit-il, soutenant que c'est finalement de l'ancien patron de l'ANR qu'est partie toute la dérive autoritaire pour protéger l'ancien régime.

Les principes régissant le statut du fonctionnaire de l'Etat

Un fonctionnaire qui connaît le devoir de son statut, a indiqué le président de l'Asadho, ne peut pas continuer à vouer

une loyauté indéfectible à son ancien chef qui a été déjà remplacé par un autre. Aussi rappelle-t-il, à l'intention de tous les fonctionnaires congolais, un certain nombre de principes auxquels il sont soumis dans l'objectif d'éviter que d'autres ne puissent se comporter comme l'ex-administrateur du service des renseignements. Parmi ces principes, le juriste a cité l'impartialité. Un fonctionnaire, a-t-il écrit, doit traiter de la même façon tous les usagers du service public quand ils sont dans une même situation. « *Qu'il soit de la coalition FCC-Cach ou de Lamuka ou de la société civile, qu'il soit Muluba, Muswahili, Mukongo ou Mungala, il doit les traiter tous de la même façon. Sans discrimination ni penchant* », a expliqué Me Jean-Claude Katende.

Sur la neutralité, qui est le deuxième principe, le penseur libre note qu'un fonctionnaire peut avoir des opinions personnelles politiques, syndicales ou religieuses. Mais il doit se refuser de traiter les autres citoyens en fonction de ses convictions ou opinions. « *Il ne doit pas privilégier les citoyens qui partagent ses opinions et discriminer ceux qui ont des opinions contraires. C'est interdit. Il doit servir tous les Congolais sans tenir compte de leurs opinions* », a-t-il signifié.

« *Un fonctionnaire est loyal au regard des devoirs de sa fonction. Il n'est pas loyal vis-à-vis d'un individu précis ou déterminé, mais vis-à-vis de l'Etat* », a-t-il précisé, parlant de la loyauté. Prenant l'exemple sur la RDC, il a fait savoir que



Me Jean-Claude Katende

tous les fonctionnaires étaient loyaux vis-à-vis de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, en tant qu'institution et non en tant qu'individu. Maintenant que le pays a un nouveau président de la République, Félix Tshisekedi, tous les fonctionnaires doivent lui obéir même si c'est l'ancien pouvoir qui les avait nommés aux fonctions qu'ils occupent ou ont occupé. « *Ils n'ont plus rien à devoir à Joseph Kabila. Seuls les fonctionnaires qui sont affectés au service de l'ancien président conformément aux lois doivent continuer à lui obéir* », a-t-il insisté.

La réserve serait, selon le président de l'Asadho, le quatrième principe. A l'en croire, un fonctionnaire, lorsqu'il s'exprime publiquement, doit faire en sorte que ses propos ne portent pas atteinte aux institutions pu-

bliques, à ses collègues ni à sa hiérarchie. Il doit être mesuré et pondéré. Et du secret professionnel, il dit : « *La transparence et l'existence des réseaux sociaux ne sont pas de licences permettant à un fonctionnaire de mettre sur la voie publique tout ce qui passe par ses mains. Un fonctionnaire a le devoir de garder en confiance tout document ou propos qu'il a reçus des usagers ou de ses chefs dans le cadre de sa profession. Il ne peut diffuser que les documents ou propos destinés au grand public* ». Pour lui, ce devoir lui est imposé pour protéger les institutions et les privés qui sont en contact avec lui et dans l'exercice de sa fonction. Jean-Claude Katende prévient aussi que l'administration ne peut devenir performante si les fonctionnaires de l'Etat se comportent en violation de leurs

devoirs qui sont nécessaires pour tout service public de qualité. Selon lui, Kalev Mutond a agi en violation de ces devoirs et n'est pas un modèle à suivre par les autres fonctionnaires de l'Etat congolais. « *Il est important de savoir que le président de la République et le Premier ministre, quels que soient, ne peuvent répondre aux aspirations du peuple sans une administration constituée de fonctionnaires de qualité et disciplinés. Tout pays qui a une administration médiocre ne peut pas émerger* », a-t-il conclu, jugeant nécessaire et important l'organisation des formations de mise à niveau des fonctionnaires et l'application des sanctions positives ou négatives.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BONNE GOUVERNANCE

Un contrat-programme entre les nouveaux gouverneurs élus et le gouvernement en chantier

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a été face aux gestionnaires des provinces nouvellement élus, le 13 mai à Kinshasa, dans le cadre du premier séminaire de mise en train.

L'occasion a été donnée au premier citoyen d'entre les Congolais d'exposer, à l'intention de ses interlocuteurs, sa vision du Congo dont ils sont censés matérialiser dans la gestion de leurs entités respectives. « Vous avez l'obligation d'élaborer vos programmes respectifs en intégrant ma vision qui vise le développement intégral de notre pays. En d'autres termes, l'homme sera au centre de toutes vos actions, dans les différents domaines de la vie », leur a-t-il lancé.

Expliquant sa vision de la nouvelle République qu'il entend bâtir, Félix Tshisekedi a énuméré les quatre axes stratégiques de son action qui gravitent autour de l'homme, la croissance économique, la bonne gouvernance et la société solidaire. Quant à ses priorités, elles sont diversifiées selon les secteurs d'activités.

Le chef de l'Etat a énuméré, à ce titre, vingt piliers parmi lesquels, la pacification du pays, la réconciliation nationale, la consolidation de la démocratie, l'instauration de l'Etat de droit et son autorité, la réhabilitation de l'image de la diplomatie, la lutte contre la corruption et les

crimes économiques, la consolidation de la stabilité macroéconomique et l'assainissement des finances publiques ainsi que la réforme du système financier. Sur la même lignée, il a aussi épinglé l'éducation, la mise en place de la couverture maladie universelle, la promotion d'emploi, l'autonomisation de la femme et la promotion de la jeunesse, l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'entrepreneuriat.

Mettre fin au règne de l'impunité

« Vous êtes les dignes représentants du président de la République dans vos provinces respectives », s'est-t-il adressé à ses hôtes, tout en leur rappelant l'impérieuse nécessité de lutter contre les antivaleurs. « Les antivaleurs qui minent nos institutions constituent le premier obstacle à tout effort de développement. Je combattrai avec la dernière énergie la corruption, le détournement des deniers publics, le tribalisme, le népotisme, la concussion, le clientélisme, l'incivisme, ... Le respect des droits humains et libertés fondamentales sera assuré », a-t-il promis.

Sur ce même registre, Félix Tshisekedi a évoqué la nécessité de procéder à une évaluation trimestrielle de la gestion de chaque gouverneur, quitte à lui permettre d'évaluer les performances des uns et des autres. « Au cours de ce séminaire où différents intervenants vont développer en profondeur les axes et piliers que je viens de vous dévoiler à titre indicatif, je voudrais, quant à ce, qu'un contrat-programme soit conclu entre vous et l'exécutif national, qui me permettrait d'évaluer les performances de chacun de vous, en vue de me donner la possibilité de bien sanctionner votre gouvernance après chaque évaluation trimestrielle », a-t-il dit. En restaurant le régime des sanctions, Félix Tshisekedi entend mettre fin au règne de l'impunité. Enfin, le président de la République a exprimé le vœu de voir les uns et les autres s'appliquer pour qu'à l'issue de son mandat, le changement promis à la population en période de campagne se concrétise véritablement.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE EBOLA

Une société belge propose un vaccin capable d'immuniser 1,5 million de patients

Le produit expérimental, développé par la société Janssen Pharmaceutica, est prêt à être délivré à la République démocratique du Congo (RDC), indique le journal belge « Le Soir » du 13 mai, citant à son tour Mediahuis.

L'entreprise belge estime qu'un demi-million de patients pourrait être vacciné à court terme et « s'il le faut » même 1,5 million de personnes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déjà donné son feu vert au vaccin mais Janssen Pharmaceutica attend désormais l'autorisation des autorités congolaises. Les négociations seraient dans la dernière ligne droite, fait savoir Le Soir. « Nous savons que notre vaccin a besoin d'un peu plus de temps pour protéger correctement les personnes. C'est pourquoi il convient aux personnes présentant un risque plus faible de contracter le virus Ebola qu'à celles qui ont eu des contacts certains avec

des patients », a déclaré Johan Van Hoof, chef du département Janssen Vaccines. Plus de cent onze mille Congolais ont déjà reçu un vaccin expérimental contre le virus Ebola. Mais comme le nombre de malades continue à augmenter, surtout dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, l'OMS souhaite accélérer les vaccinations, précise le journal belge.

Auparavant, un vaccin expérimental efficace, développé par l'entreprise américaine Merck, était utilisé. Mais, pour conserver les stocks, le vaccin de Janssen Pharmaceutica est aussi pris en compte. La société belge a élaboré le produit avec l'entreprise danoise Bavarian Nordic.

Patrick Ndungidi

HAUT-LOMAMI

Le gouverneur appelé à secourir les victimes des éléphants en divagation

L'aide de Marcel Lenge Masangu Mpooyo, le nouveau gouverneur de la province, est sollicitée afin que les personnes ayant subi les dommages puissent s'acquitter des frais scolaires et académiques de leurs progénitures.

Le territoire de Malemba-Nkulu, dans la province de Haut-Lomami, continue de faire face à la gravissime question de divagation des éléphants. Les mesures gouvernementales se font encore attendre, en dépit des démarches menées depuis plusieurs mois auprès des autorités nationales par le député provincial réélu, Paul Ngoy Nsenga Binthelu, président de la commission d'évaluation des dégâts multiformes causés par les éléphants dans cette province. Ces pachydermes dévastent des champs, des villages entiers, avec des conséquences énormes : des milliers de ménages sont sans abri, atteinte à des vies humaines; déperdition scolaire, etc.

Dans une correspondance adressée au gouverneur de la province, Marcel Lenge Masangu Mpooyo, avec ampliation au président de la République, au Premier ministre et aux membres du gouvernement concernés et d'autres autorités nationales et provinciales, l'Union des jeunes de Malemba-Nkulu a formulé une demande d'assistance des familles victimes

des dégâts causés par les éléphants. « La divagation des éléphants dans le territoire de Malemba-Nkulu et Bukama a causé mort d'hommes, la destruction méchante des maisons, la dévastation des champs, etc. Actuellement, nos parents sont en difficulté de nous faire scolariser, soigner et de satisfaire nos besoins. Devant cette situation, nous n'avons d'autres choix que de solliciter votre bienveillance pour obtenir une aide qui permettra à nos parents de compenser quelques pertes causées par les éléphants », ont indiqué ces jeunes.

Et ils ont fait part au gouverneur de province de la tension entre la population et l'équipe de garde-chasses de l'Institut congolais pour la conservation de la nature dans le village de Kasenga, chefferie de Kayumba, dans le même territoire de Malemba-Nkulu. « La population s'est emportée face aux garde-chasses qui se sont retrouvés en difficulté de refouler l'arrivée massive de troupeaux d'éléphants dans leurs villages. Quelques maisons ont été détruites et tous les

champs totalement dévastés. C'est ce qui explique l'arrivée du colonel Rodrigue Kitembo, responsable des parcs, et du député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu à Kinshasa pour voir les autorités nationales afin de trouver une solution urgente de sécuriser la population », ont-il expliqué.

Outre la divagation des éléphants, une autre situation catastrophique est survenue à Kizanga, chefferie de Kapamay, dans le territoire de Bukama. Cent quarante-quatre maisons ont été emportées par la foudre. On compte cinq cent quatre-vingt-deux ménages sans abri et les victimes passent nuit à la belle étoile, en proie à des intempéries. L'administrateur du territoire de Bukama, Papy Yumba Mutombo, dans un message officiel le 29 avril dernier, a lancé un cri du coeur à l'endroit du ministre national des Affaires sociales et actions humanitaires. Il a sollicité l'intervention urgente du gouvernement central en faveur de ses administrés victimes de cette catastrophe naturelle.

Martin Engimo

SANTÉ

Une journée portes-ouvertes au Centre de génétique humaine

L'activité organisée le 11 mai, à Kinshasa, a permis audit centre et ses partenaires de réaffirmer leur partenariat et de se connaître mieux.



Mwimba Texas, encadré par les Prs Koenraad Devriendt et Prosper LukusaAdiac

Le but de la journée a été de permettre aux différents partenaires du Centre de génétique humaine/ Département de pédiatrie de la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa de mieux connaître cette structure, ses services cliniques et de laboratoire ainsi que les recherches qu'elle conduit. L'occasion a été également propice pour les partenaires qui ont fait part de leurs attentes par rapport à la collaboration qui existe ou qui va être instaurée.

Parmi les hôtes du Centre de génétique humaine, il y a eu une délégation des albinos conduite par le président de la Fondation Mwimba-Texas. Partenaire de ce centre depuis des années,

cette organisation lui facilite la tâche pour les prélèvements dans les recherches sur les types d'albinos ou d'albinismes en République démocratique du Congo.

L'ONG des albinos a réaffirmé sa volonté d'accompagner le Centre de génétique humaine dans certaines autres provinces du pays, pour ces recherches. Son président, Alphonse Makiese Mwimba Texas, use de sa notoriété de champion d'Afrique de catch et de précurseur dans l'encadrement et la défense des droits des albinos pour persuader les albinos et leurs parents à accéder à ces prélèvements.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE EBOLA

Un bébé de 42 jours guéri au Nord-Kivu

Admise au centre de traitement avec sa mère, le 11 avril, alors qu'elle n'avait que douze jours, Daniella vient d'être guérie totalement de la maladie.

La fillette de quarante-deux jours a quitté le centre de traitement d'Ebola de Katwa, le 11 mai, pendant que sa mère, arrivée dans un état comateux, y est décédée. Le prélèvement sur Daniella a été effectué le 12 avril. Les résultats se sont avérés positifs et le bébé a été pris en charge. Après trente jours de traitement avec le mAb 114, Daniella est guérie. Elle a survécu grâce au travail du personnel de santé et des nounous qui se relayaient à son chevet 24h/24 mais aussi parce qu'elle a été prise en charge dès qu'elle est tombée malade.

Les nounous sont des hommes et femmes guéris d'Ebola, et donc immunisés contre le virus, qui s'occupent des enfants et bébés malades durant leur hospitalisation. La guérison de ce bébé porte à quatre cent cinquante, le nombre de personnes guéries à la date du 12 mai.

Selon le bulletin du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique de la maladie depuis son apparition, le cumul des cas est de mille six cent quatre-vingt dont mille cinq cent quatre-vingt-douze confirmés et quatre-vingt-huit

probables. Le nombre de décès est de mille cent dix-sept dont mille vingt-neuf sont confirmés et quatre-vingt-huit probables. Quatre cent cinquante personnes ont été déclarées guéries et ont quitté le centre de traitement d'Ebola.

Toutefois, il est à signaler que deux cent soixante-huit cas suspects sont en cours d'investigation; dix-huit nouveaux cas confirmés ont été rapportés. Ils sont repartis comme suit: cinq à Mabalako, quatre à Beni, deux à Mangurudjipa dont un agent de santé non vacciné, deux à Kalunguta, un à Butembo, un à Mandima, un à Musienene, un à Katwa et un autre à Kyondo.

Cinq nouveaux décès de cas confirmés ont, par ailleurs, été enregistrés dont quatre décès communautaires, à savoir un à Butembo, un à Kalunguta, un à Kyondo et l'autre à Beni. Le centre de traitement de Katwa a rapporté un décès. Le cumul des cas confirmés ou probables parmi les agents de santé est de quatre-vingt-dix-neuf, soit 5,9 % de l'ensemble des cas confirmés ou probables dont trente-quatre décès.

Blandine Lusimana

Médecins sans frontières invitée à présenter son projet d'approche opérationnelle

L'organisation non gouvernementale a été conviée par le ministère de la Santé à présenter son projet qui s'articule sur trois axes, au cours d'une réunion stratégique tenue le 9 mai à Kinshasa.

La première option du projet d'approche opérationnelle consiste à soigner les malades qui l'acceptent dans les centres de traitement d'Ebola, les seuls endroits de référence pour la prise en charge des patients confirmés et qui garantissent le meilleur taux de survie. La deuxième, quant à elle, concerne ceux qui ne souhaitent pas se rendre dans un centre de traitement d'Ebola, mais qui pourraient se rendre dans un centre de santé ou un hôpital local qui serait préparé à les accueillir. La dernière option concerne les soins à domicile au cas où le malade ne souhaite-

rait se rendre ni au centre de traitement ni au centre de santé, moyennant l'accompagnement du patient et de la famille avec une formation en réduction de la transmission avec équipement de protection individuelle 'light' et en traitement symptomatique avec une supervision (si possible).

Au cours de la réunion, il a également été demandé à Médecins sans frontières de tirer les leçons apprises à Beni et Mangina où l'approche décentralisée dans les centres hospitaliers avait été utilisée au début de la riposte, avant la construction des centres de traitement d'Ebola. Dans ces deux zones, cette approche avait conduit à un grand taux d'infections nosocomiales et une grande contamination du personnel soignant.

Un atelier sera organisé

dans les prochaines semaines avec les acteurs de terrain afin d'évaluer la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité de cette approche. Des dialogues communautaires auront également lieu afin d'impliquer les communautés dans le choix des stratégies de riposte à utiliser.

De nombreuses questions, suggestions et préoccupations ont été soulevées par le ministère de la Santé et les partenaires techniques et financiers. Ces questions ont tourné notamment autour de la sécurité des équipes dans une approche décentralisée, le respect strict des mesures de prévention au niveau des centres de santé communautaires et à la maison ; la gestion par les familles des fluides biologiques contaminés en cas de traitement à domicile...

Blandine Lusimana

MUSIQUE

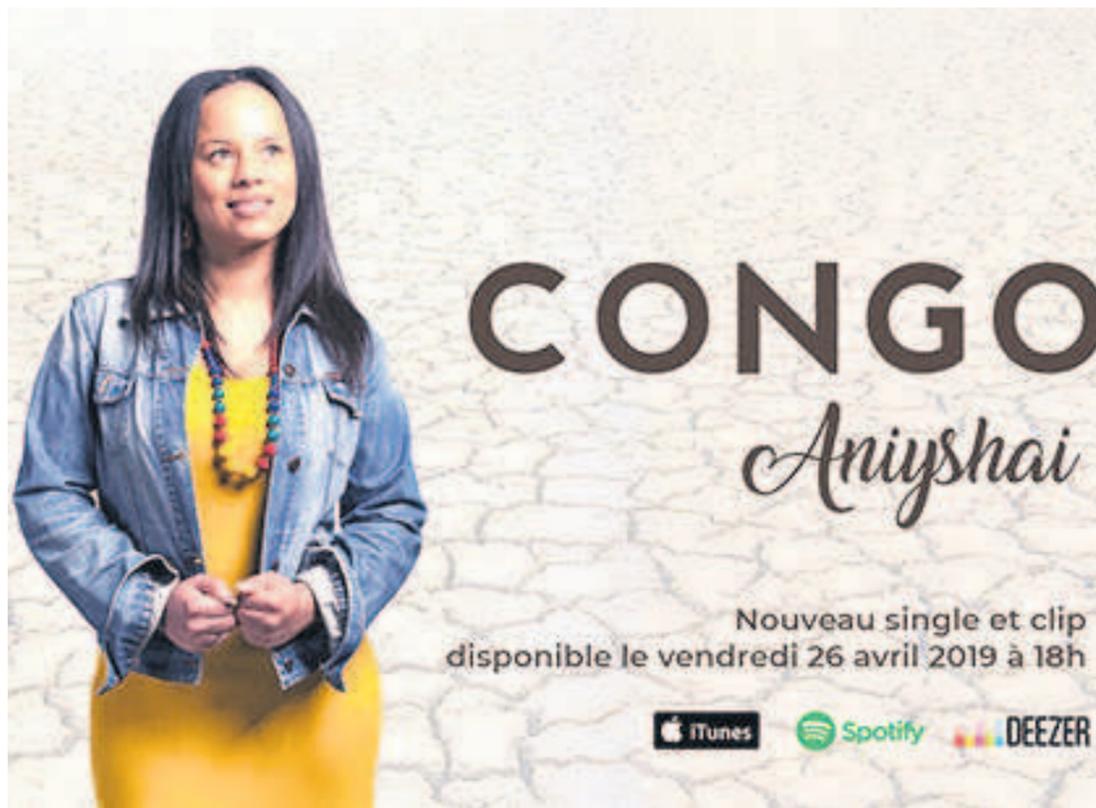
Aniyshai lance le single «Congo»

La chanson de l'artiste belgo-congolaise est disponible, depuis le 26 avril, sur toutes les plates-formes, en attendant la réalisation de son premier album, sous le label belge « Autopsy Production ».

A travers le titre « Congo », fait-on savoir, Aniyshai, dont le prénom signifie « bienvenue », souhaitait avant tout s'adresser à sa nation. « Consciente des atrocités vécues par le peuple congolais, de la révolte et des conflits qui s'installent au sein de sa communauté, elle interpelle celle-ci par un message de paix, de courage, d'espérance et d'appels à l'unité pour le Congo de demain », explique-t-on.

C'est pourquoi, dans la chanson, elle utilise les quatre langues nationales de la République démocratique du Congo, comme symbole de l'unité nationale. Le titre « Congo » se veut donc révélateur de la force qui réside dans ces valeurs accessibles à toutes nationalités et races confondues qui sont « Le pardon, l'amour et l'unité des valeurs partagées par Aniyshai et permettant de construire et d'avancer », précise-t-on.

Aniyshai est originaire de la RDC. Elle y est née d'un père



Aniyshai

congolais et d'une mère belge et y a passé une partie de son enfance, avant de rejoindre la Belgique à l'âge de 11 ans. Son père, avocat de profession, et sa mère est experte-comptable. Elle est la cadette d'une famille de trois enfants. Dès son jeune âge, elle est mise en contact avec la musique par ses parents qui en sont pas-

sionnés. Son père était un batteur dans un groupe congolais qui a marqué les années 1980 et sa mère pianiste. Son univers musical est emprunt de Rock n' roll, de soul, de jazz et blues, avant d'apprécier le RnB.

C'est en se rendant un jour à un concert de gospel que l'artiste fut séduite par la profondeur

de cette musique d'espoir. De confession chrétienne, elle a surmonté beaucoup de choses grâce à sa foi et a décidé de mettre ses talents au service des autres. Durant plusieurs années, elle a travaillé à la direction de son église locale. Découverte depuis plusieurs années par le label belge « Autopsy Production », ce n'est

qu'en 2018 qu'elle officialise sa collaboration artistique avec cette équipe.

Un album comme témoignage d'une vie

Aniyshai travaille actuellement à la réalisation de son premier album qui se veut très varié, avec des thèmes inspirés de son parcours, notamment le fait de découvrir qu'elle était « Noire » en arrivant en Belgique, alors qu'elle se prenait pour une métisse, le décès de son père, un travail précoce de serveuse exercé pendant dix ans, avant finalement de rencontrer celui qu'elle qualifie de « l'Amour » et de devenir mère d'une petite fille. « Aujourd'hui par ma musique, je viens vous parler de ces choses dont j'ai été témoin, de ces valeurs acquises... Là où il y a la haine, je veux déverser un torrent d'amour. Là où il y a la guerre, je veux proclamer la paix. Là où le désespoir fait rage, je veux semer l'espérance... Toutes ces choses, je les ai expérimentées et surmontées. Je me lève aujourd'hui afin qu'ensemble nous puissions briller », souligne l'artiste.

Patrick Ndungidi

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe officiellement champion du Congo 2019

Avec un total de soixante-dix-sept points glanés après sa nette victoire sur Dauphin noir, le club lushois ne peut plus être rejoint au classement du championnat de la Ligue nationale de football, alors qu'il lui reste deux matchs pour terminer sa saison.

Le TP Mazembe a remporté, le 12 mai, son dix-septième trophée national, le douzième en vingt-quatre éditions du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Ce, grâce à sa victoire, devant son public du stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, sur la formation de Dauphin noir de Goma par trois buts à zéro.

Déjà, lors de son succès sur Dragons/Bilima de Kinshasa, quelques jours auparavant par trois buts à zéro, Mazembe était virtuellement champion. Les Corbeaux du Grand Katanga, totalisant soixante-dix-sept points, ne peuvent plus être rejoints au classement. Face au club de Goma, l'attaquant Ben Malango a signé un doublé (15e et 68e mn).



TP Mazembe, champion du Congo 2019

Meschak Elia a aussi participé à la fête avec le troisième but, à la 86e mn.

Les coéquipiers du meilleur buteur du championnat, Jack-

son Muleka (vingt-trois buts), n'entendent cependant pas baisser les bras alors qu'il leur reste deux autres rencontres pour clôturer la saison. En

effet, Mazembe joue le 15 mai contre Maniema Union à Kindu, et le 18 mai contre FC Renaissance du Congo, à Lubumbashi. Le même jour, il re-

cevra officiellement leur trophée de champion du Congo 2019, dans une cérémonie en couleur qu'organiserait la société des télécoms Vodacom, principal sponsor du championnat.

Mais avant, Mazembe compte remporter les deux matchs, l'objectif, selon leur entraîneur, David Muakasu, est d'atteindre quatre-vingt-trois points et battre ainsi le record des points glanés en une saison. « *Nous devons rester concentrés afin de réaliser notre objectif de totaliser quatre-vingt-trois points* », a-t-il laissé entendre, lors de la conférence de presse après le match contre Dauphin noir. Éliminé cette année en demi-finale de la Ligue des champions par l'Espérance sportive de Tunis, le TP Mazembe va donc retrouver la C1 africaine l'année prochaine, avec les mêmes ambitions : viser le titre de cette compétition continentale majeure interclubs.

Martin Engimo

V. CLUB

Deux démissions sur la table du président Gabriel Amisi

Le président du comité des supporters, Didier Katalisi, et celui de la section volley-ball, Kabuya Kashala, ont rendu leur tablier, le 9 mai.

Didier Katalisi a démissionné de son poste juste après une réunion avec les sectionnaires de la commune de Limete. Une décision surprenante d'autant plus qu'on ne s'y attendait pas. Donnant les raisons de cette démission, Didier Katalisi a été évasif, ne voulant en fait pas trop exposer le problème sur la place publique. Il aurait parlé d'un « démon » au sein du club et qu'il faudrait l'empêcher de s'enraciner dans V.Club.

Le même jeudi, le président de la section volley-ball des Dauphins noirs de Kinshasa, Kabuya Kashala a aussi jeté l'éponge. Dans sa lettre de démission, il a écrit : « *Vu les incohérences qui règnent actuellement au sein de la section et afin de sauvegarder les intérêts de nos athlètes, pour ne pas endiguer le bon fonctionnement de notre chère équipe, moi et mon équipe dirigeante avons jugé bon de rendre le tablier pour le mieux de la couleur que nous aimons tant* ».

Le comité exécutif -qui doit prendre des dispositions par

rapport à cette situation- est dirigé depuis douze ans par le général Gabriel Amisi Kumba alias « *Tango Four* ». Au cours d'une récente intervention médiatique, il a déclaré qu'il ne partira de V.Club sans avoir remporté un titre continental. « *V.Club ne manque pas les moyens pour atteindre son objectif, s'il faut que je débourse jusqu'au dernier billet de mon travail de militaire, je le ferai. Je ne quitterai Vita que si je gagne une compétition africaine* », indiquait-il. V.Club n'a pas réussi à atteindre la demi-finale de la Ligue des champions, éliminé après sa défaite à Dar es Salam lors de la dernière journée de la phase des groupes face à Simba de Tanzanie.

Malgré ce résultat, le général Amisi a félicité ses joueurs. « *J'ai fait appel aux joueurs pour les féliciter. Ils ont fait deux saisons sans repos. Pour moi, les résultats sont bons. Nous allons continuer à nous battre. Un jour, nous aurons aussi avoir la grâce*



V.Club de Kinshasa

de remporter cette coupe d'Afrique. Vouloir, c'est pouvoir », a-t-il laissé entendre au cours de la rencontre avec la presse sur le bilan de la sai-

son de l'AS V.Club qui n'a pas non plus pu remporter le titre national. Le général président devra donc gérer méticuleusement la situation de ces deux

démissions qui apparemment cacheraient de sérieux problèmes au sein du club.

Martin Engimo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Nyuki et Bukavu Dawa qualifiés pour la phase finale

Les rencontres de la zone de développement est de la 55e Coupe du Congo de football se sont achevées le 12 mai, livrant leurs deux représentants pour la phase finale qui sera organisée à Kinshasa.

Les deux clubs de la zone de développement est qualifiés pour la phase finale sont le tenant du titre, l'AS Nyuki de Butembo, dans la province du Nord-Kivu, et l'OC Bukavu Dawa, de la province du Sud-Kivu.

Dans le groupe A de la phase des groupes, Bukavu Dawa a battu, le 12 mai, au stade de l'Unité de Goma la formation locale de Kunafazi par trois buts à zéro en dernière journée. Un succès synonyme de qualification pour la phase finale de la compétition prévue du 25 au 29 mai à Kinshasa. Les buts des Corbeaux de Bukavu ont été inscrits par Amani Mugisho à la 60e mn, et Akim Zaki, auteur d'un doublé à la 67e et 73e mn. Rappelons que ce groupe A s'est composé de Bukavu Dawa, Maniema Union de Kindu, Kunafazi de Goma et FC Espoir de Walungu.

L'autre qualifié, l'AS Nyuki, a réussi à sortir du groupe B de cette zone devant l'OC Muungano de Bukavu. En troisième journée, AS Nyuki s'est défait, le même jour sur la même pelouse synthétique du stade de l'Unité de Goma, de Muungano par deux buts à un. Mamba Mukombozi et Pascal Kitenge ont marqué les deux buts des Abeilles de Butembo, alors que Raoul Biamungu a réduit l'écart pour les Shallile de Bukavu.

Zone ouest

Dans la zone de développement ouest basée à Kinshasa, tout se jouera lors de la troisième journée. Dans le groupe A, l'AC



Qualifiée en phase finale, AS Nyuki défendra son titre de vainqueur de la Coupe du Congo de football

Real de Kinshasa dispose d'un avantage certain pour se qualifier aux dépens du FC MK qui a été contraint, le 12 mai, au stade Tata Raphaël au partage des points par Vutuka de Kikwit (un but partout). Real de Kinshasa aura besoin d'une victoire face à Vutuka de Kikwit afin de valider son ticket pour la phase finale.

Dans le groupe B, le FC Renaissance du Congo est aussi bien placé pour se qualifier, disposant d'un avantage au goal average par rapport à la Jeunesse sportive de Kinsha-

sa. Chacune des deux équipes compte quatre points, devant Veti Club de Matadi qui n'a pu engranger que trois points. En troisième journée de ce groupe, Renaissance du Congo fera face à Veti Club et JSK affrontera la formation de BM Sport déjà écartée de la course pour la qualification.

Lupopo également qualifié

Le FC Saint-Eloi Lupopo s'est qualifié hier, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi. Le club bleu et or de la capitale congolaise du cuivre

s'est imposé face au CS Manika de Kolwezi, en match retour du groupe A de la zone de développement centre sud, par un but à zéro. Lebo Bineno a marqué l'unique but de la partie à la 10e mn. Au match aller, Lupopo avait battu, le 10 mai dans la même enceinte, le club de Kolwezi par deux buts à zéro. Ce deuxième succès permet donc aux Cheminots de Lubumbashi de rejoindre l'AS Nyuki et l'OC Bukavu Dawa, les deux qualifiés de la zone de développement est qui était basée à Goma.

Le club bleu et or de Lubumbashi vise certainement le sacre dans cette deuxième compétition nationale de football, afin de sa sauver sa saison sportive moins fameuse au niveau du championnat de la Ligue nationale de football. Dans le groupe B de cette zone de développement centre sud, l'AS Malole de Kananga, vainqueur du Katanga Stars en première journée par deux buts à un, devrait affronter la même équipe et espérer composer son billet pour la phase finale à Kinshasa.

Martin Engimo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

ESCALADE DE LA GUERRE COMMERCIALE

Pékin réplique à Washington

La Chine a annoncé, le 13 mai, qu'elle allait augmenter ses droits de douane sur des produits américains représentant soixante milliards de dollars d'importations annuelles, en représailles aux mesures de Donald Trump.

A partir du 1er juin, les tarifs douaniers seront relevés à 10%, 20%, voire jusqu'à 25% sur un ensemble de marchandises américaines déjà taxées, a annoncé le Bureau de la Commission tarifaire du gouvernement. De nouvelles négociations visant à mettre un terme à la guerre commerciale bilatérale, présentées comme celles de la dernière chance, se sont achevées la semaine dernière à Washington, sans accord entre les deux puissances.

Le président américain, Donald Trump, avait fait passer vendredi de 10% à 25% les droits de douane punitifs sur des produits chinois représentant deux cents milliards de dollars d'importations annuelles. Il a également appelé à imposer des tarifs douaniers sur les quelque trois cents milliards de dollars d'importations chinoises restantes.

Ne cèdera jamais

Le gouvernement chinois avait promis à plusieurs reprises ces derniers jours qu'il allait prendre des «mesures de représailles nécessaires». En réaction, Donald Trump s'est montré menaçant: «La Chine ne devrait pas riposter, cela ne fera qu'empirer!», a

twitté le président américain. Mais le gouvernement chinois a affiché sa détermination.

«La Chine ne cèdera jamais à aucune pression extérieure. Nous avons la détermination et la capacité de défendre nos droits et intérêts légitimes», a encore martelé le même jour Geng Shuang, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Nous l'avons déclaré à maintes reprises: l'ajout de droits de douane ne permet de résoudre aucun problème», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse régulière, plaidant pour un «accord (commercial) mutuellement bénéfique» entre les deux pays. Avant les mesures annoncées, la quasi-totalité des marchandises

«La Chine ne cèdera jamais à aucune pression extérieure.

Nous avons la détermination et la capacité de défendre nos droits et intérêts légitimes»

américaines importées en Chine étaient déjà surtaxées par Pékin - soit cent dix milliards de dollars sur un total annuel de cent vingt milliards.

Boeing visé?

Pékin pourrait également cesser d'acheter des produits agricoles et réduire ses commandes d'avions Boeing, a indiqué sur Twitter Hu Xijin, l'influent rédacteur en chef du quotidien Global Times, réputé proche du pouvoir. Le négociateur en chef chinois sur le commerce, le vice-Premier ministre Liu He, a déclaré, le 10 mai, que les discussions avec les Etats-Unis se poursuivront à Pékin. Il n'a cependant pas avancé de date.

Le principal conseiller économique du président américain, Larry Kudlow, a quant à lui affirmé qu'une rencontre entre Donald Trump et son homologue chinois, Xi Jinping, est envisagée en marge du sommet du G20 des 28 et 29 juin à Osaka, au Japon.

Le porte-parole Geng Shuang a refusé de confirmer, le 13 mai, une telle possibilité, indiquant simplement que «les chefs d'Etat chinois et américain restaient en contact constant par divers moyens».

D'après AFP

BASSIN DU FLEUVE NIGER

Le berceau de la civilisation humaine selon les scientifiques

D'après des analyses de l'ADN de plantes qui poussent dans la région, révèle la revue Science Advances, la civilisation humaine y est née.

Une équipe internationale de scientifiques a découvert de nouvelles preuves selon lesquelles le bassin du fleuve Niger, en Afrique, était le berceau de la civilisation humaine, rapporte la revue «Science Advances». Une conclusion qui résulte des analyses de l'ADN de plantes de la région.

Les hormones sexuelles chez les hommes leur permettent de prolonger leur espérance de vie d'après les chercheurs, qui se sont penchés sur cent soixante-sept types d'ignames, y compris ceux poussant dans la savane (*Dioscorea abyssinica*) et les forêts (*Dioscorea praehensilis*). *Dioscorea rotundata*, le type d'ignames le plus répandu en Afrique, serait apparu suite à l'hybridation de la *Dioscorea abyssinica* et de la *Dioscorea praehensilis*.

Quatre-vingt-six échantillons de plantes domestiquées ont été obtenus au Ghana, au Bénin, au Cameroun et au Nigeria. Les résultats d'une analyse génétique ont notamment permis de diviser les variétés forestières d'ignames en deux groupes — celui du Cameroun et celui de l'Afrique de l'ouest. Selon le scénario le plus probable, les ignames se sont premièrement divisées dans les catégories de la savane et forestière. C'est la forme ouest africaine poussant dans le bassin du Niger qui a été ensuite cultivée et hybridée avec la *Dioscorea abyssinica* sauvage.

Les résultats d'études précédentes ont montré qu'il y a environ six mille ans (à l'époque du Sahara «vert»), le bassin du fleuve Niger comptait de nombreux lacs, ce qui rendait la région plus humide et favorable à la culture de diverses espèces de plantes. Certains scientifiques suggèrent que, lorsque la désertification a commencé dans le nord, les anciens peuples qui habitaient la partie boisée de l'Afrique de l'ouest ont commencé à cultiver des plantes afin de faire face à l'influence d'un climat plus aride. Cela fait du Niger l'un des points principaux de l'émergence de l'agriculture et de la civilisation humaine.

Noël Ndong

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

pour la fourniture, l'installation et l'Assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA) (procédure à enveloppe unique, sans préqualification) Crédit n° 58068

AAOI No : CG-PRAASED 085 -AOI-2019 Emis le : 12/05/2019

1. Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 70 millions de \$ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, installation et assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants au bénéfice du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA).

2. Dans le cadre de la Composante 2 (Amélioration de la qualité de gestion des ressources humaines), en vue de maîtriser les effectifs du personnel enseignant et de mieux répondre aux besoins en ressources humaines dont le système a besoin, il est prévu un recensement du personnel enseignant par l'usage de la technique biométrique. Cette opération se réalise pour la première fois au sein du MEPSA. Le système d'enregistrement biométrique fourni et installé doit permettre d'enrôler les enseignants bénévoles, puis les enseignants fonctionnaires, afin de créer une base de données unique. Cette base de données sera interconnectée ultérieurement aux bases de données du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère des Finances (Solde), avec pour but ultime d'assurer un meilleur suivi des présences aux postes administratifs et pédagogiques, des par-

cours professionnels, des développements professionnels (formation continue), des déploiements, avancements et finalement, des départs à la retraite des enseignants.

1. Le PRAASED sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises (cabinet ou firme spécialisée dans la fourniture et l'installation des systèmes biométriques et la gestion des bases de données) pour : « La fourniture, l'installation et l'assistance à la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique des enseignants (livraison et installation du matériel, formations, test pilote et appui au déploiement national). 2. La procédure sera conduite par la mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du PRAASED E-mail : praaseducp@gmail.com et prendre connaissance des

documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville, de 08h 00 à 16h 00 de lundi à vendredi.

2. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Deux cents mille francs (200 000) FCFA ou en monnaie librement convertible (dollar US ou Euro). La méthode de paiement sera : -en espèce, au Secrétariat de l'UCP/PRAASED sis n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO-Brazzaville, de 08h00 à 16 h 00 ou -par virement bancaire sur le compte du PRAASED au Crédit du Congo n° 30011 00020 90000 153465 06 IBAN: CG39 3001 1000 2090 0001 5346 506 BIC BCMACGCG Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire en version papier ou en version électronique, selon le mode de paiement choisi.

1. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 juin 2019 à 12h 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des

soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UCP/PRAASED mentionnée ci-dessous le 28 juin 2019 à 12H 30.

2. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire de soumission d'un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US\$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.

3. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), Sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO-Brazzaville, République du Congo, E-mail: praaseducp@gmail.com Téléphone : 06 701 74 68

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

CLIMAT

Antonio Guterres réclame des actes concrets

Le secrétaire général de l'ONU a lancé de nouveaux appels à l'action de la communauté internationale, soulignant que le changement climatique, défi principal actuel, est en passe de devenir un combat central au sein de l'instance internationale, quatre ans après l'Accord de Paris.

Lors d'une tournée dans le Pacifique Sud, entamée le 12 mai en Nouvelle Zélande, dans la perspective d'un sommet des Nations unies sur le climat prévu le 23 septembre, à New York, Antonio Guterres a prévenu que la planète n'était pas dans les clous pour atteindre ses objectifs de limitation de la hausse des températures. Cette tournée a pour but d'intensifier les efforts afin de combattre le dérèglement climatique à travers le monde.

Jugeant que la détermination des différents pays du monde s'émuait, le chef de l'ONU a averti que les petites nations insulaires qui sont « vraiment en première ligne » allaient souffrir le plus du fait du dérèglement climatique. « Nous voyons partout la démonstration évidente que nous ne sommes pas en bonne voie pour atteindre les objectifs définis par l'accord de Paris (...). Et le paradoxe, c'est qu'à mesure que les choses empirent sur le terrain, les mesures politiques semblent reculer », a-t-il déploré, lors d'une conférence de presse conjointe à Auckland avec la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern. Malgré cela, il faut souligner que plusieurs pays des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie se sont ac-

cordés pour bâtir une coalition en vue de mieux lutter contre les crises déclenchées par le réchauffement climatique.

La tournée qu'effectue le patron de l'ONU avant le sommet sur le climat le conduira, après la Nouvelle-Zélande, aux Fidji, à Tuvalu et au Vanuatu, tous menacés par la montée des eaux consécutive au changement climatique. Pour ce qui est de sa volonté de s'investir personnellement dans le combat contre le changement climatique, il faut noter qu'elle intervient dans une période de profonde remise en cause aux Etats-Unis, premier contributeur financier à l'ONU, de la réalité du changement climatique et de ses causes.

« Le dédain de l'administration Trump pour la diplomatie liée au climat a laissé la Chine être le principal garant de l'accord de Paris », relève Richard Gowan, directeur ONU au centre de réflexion de l'International crisis group. Selon lui, en dépit des critiques sur ses positions en matière des droits humains, Pékin est devenu incontournable dans les négociations sur le climat.

«Le sommet de New York marquera un tournant»

De son côté, l'ambassadeur de



Antonio Guterres

Fidji auprès de l'ONU, Satyendra Prasad, a évoqué l'intérêt du déplacement du secrétaire général dans le Pacifique et indiqué que cette tournée incitera les Etats à agir davantage contre le réchauffement climatique. « Nous espérons que le secrétaire général trouvera dans sa visite une inspiration pour aller plus loin, plus vite et plus en profondeur lors de son sommet (...). Nous espérons beaucoup que ce sommet

marquera un tournant », a-t-il déclaré.

L'émissaire de l'ONU pour le climat, Luis Alfonso de Alba, espère que le sommet de septembre a une chance de réussir en dépit d'une position américaine à contre-courant. « Il y a cinq à dix ans, les pays regardaient ce que faisait leur voisin avant d'agir. Aujourd'hui, tout le monde a conscience qu'il y a urgence à intervenir », a-t-il relevé.

Dans sa récente lettre d'invitation pour le sommet de New York, le secrétaire général a annoncé une réunion de préparation du 30 juin au 1er juillet, aux Emirats arabes unis, pour retenir les meilleures propositions en vue de lutter contre le réchauffement de la planète. Il est notamment demandé aux pays de ne pas venir « avec des discours » mais avec « des plans concrets et réalistes » pour réduire de 45% les gaz à effet de serre sur les dix ans à venir et pour les supprimer totalement d'ici à 2050.

« Ce que les gens souhaitent, c'est que les pays accroissent leurs ambitions pour 2025 et 2030, soit au sommet soit en 2020 », indique Nick Mabey, du centre de réflexion E3G. Y compris avec des engagements contraignants permettant, par exemple, d'en finir avec le charbon polluant. Rappelons que l'Accord de Paris, conclu en décembre 2015 entre cent quatre-vingt-quinze pays membres de l'ONU et signé en 2016, prévoit de contenir le réchauffement de la planète en-dessous de deux degrés Celsius. Donald Trump a retiré les Etats-Unis en 2017, avec effet en 2020.

Nestor N'Gampoula

RCA

Le gouvernement souhaite communiquer sur l'accord de paix

L'accord de paix entre les groupes armés et l'exécutif, signé en février dernier, était au centre des discussions du Conseil de cabinet, le 7 mai, à Bangui.

« Nous n'allons pas nous précipiter à chaque incident pour donner des réponses fortes. Nous voulons donner une chance à l'accord, donc il faut passer par toutes les dispositions qui sont dans l'accord et par la suite s'il n'y a pas d'évolution, alors il faut aller vers une réaction telle que l'attend la population », a expliqué le porte-parole du gouvernement, Ange-Maxime Kazagui.

En outre, il a insisté sur la nécessité de communiquer sur l'accord, de l'expliquer à la population, alors que des impatiences se font déjà sentir.

Selon les observateurs en Centrafrique, les violations de l'accord sont nombreuses (routes coupées, violences, non levée des barrières...). Un constat qui fait réagir la société civile ainsi qu'une partie de l'opposition comme Me Nicolas Tiangaye, président de la Convention républicaine pour le progrès social. « Nous atten-

dons que cet accord devienne effectif au niveau de la sécurisation du pays et puis de la restauration de l'autorité de l'État. Or il y a des cas de violations de l'accord et particulièrement des assassinats, des massacres. Il n'y a pas eu de réactions du gouvernement. Nous attendons que le gouvernement dénonce ces violations des groupes armés », a-t-il déclaré.

Peu avant, une ONG centrafricaine avait recommandé aux autorités de « porter à la connaissance du peuple » l'accord de paix conclu à Khartoum, paraphé et signé sans que son contenu ne soit dévoilé, suscitant interrogations et doutes.

Le Groupe de travail de la société civile sur la crise centrafricaine avait demandé, dans un communiqué, « au gouvernement de porter à la connaissance du peuple les clauses de l'accord de Khartoum afin que ce dernier soit

rassuré de ce que ses préoccupations soient prises en compte ».

Cet accord, le 8^e depuis le début de la crise centrafricaine en 2013, devrait permettre une « cessation de toute violence contre les civils », selon le président Faustin Archange Touadéra.

Les sept précédents accords de paix n'ont jamais été respectés et n'ont pas permis de mettre fin aux violences. Mais la présence à Khartoum des chefs de quatorze groupes armés, dont les plus importants, ainsi que la forte implication de l'Union africaine, laisse espérer que celui-ci sera cette fois bien appliqué.

Rejeté par Bangui, l'accord était exigé par les chefs des principaux groupes armés dont plusieurs sont sous sanctions de l'ONU ou cités pour violations des droits humains dans des rapports d'ONG. D'autres sont sous la menace d'un mandat d'arrêt.

Yvette Reine Nzaba

SAHEL

Paris adresse un message aux terroristes

«... ceux qui s'en prennent à la France et aux Français savent que nous n'économiserons aucun effort pour les traquer, les trouver, les neutraliser. Jamais nous n'abandonnons nos concitoyens. Tout ce que nous savons, nous l'utilisons et tout ce qui est en notre pouvoir, nous le faisons », a déclaré la ministre des Armées, Florence Parly, après la libération, au Burkina Faso, de quatre otages par les forces spéciales françaises.

L'opération s'est soldée par la mort de deux militaires français du commando marine, les maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, qui s'étaient lancés à l'assaut contre les terroristes « sans ouvrir directement le feu » pour éviter de toucher les otages (deux touristes français enlevés de Pendjari, au Bénin, ainsi qu'une Américaine et une Sud-Coréenne). « La plus grande précaution doit être prise dans ces régions pour éviter que de tels enlèvements n'aient lieu et pour éviter des sacrifices de nos soldats », a déclaré, pour sa part, le chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian. Il a invité les touristes à s'informer auparavant à travers les « conseils aux voyageurs » mis en place par le Quai d'Orsay et « qui indiquent les zones sûres ». Or, a-t-il poursuivi « la zone où étaient nos deux compatriotes était considérée depuis déjà pas mal de temps comme une zone rouge, c'est-à-dire où l'on prend des risques majeurs si on y va ». Jean-Yves Le Drian a fait savoir que la « menace a changé de forme (car) elle est devenue beaucoup plus mobile et ce sont maintenant les pays situés au sud du Mali qui sont les cibles, avec des fragilités singulièrement au Burkina Faso mais même dans le nord du Bénin ».

Les ex-otages ont été accueillis par le président français, Emmanuel Macron. Mais auparavant, ils ont été reçus par le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré. À cette occasion, l'un d'eux, Laurent Lassumouillas, a déclaré, plein d'émotions : « Toutes nos pensées vont aux familles des soldats et aux soldats qui ont perdu la vie pour nous libérer de cet enfer. On voulait présenter nos condoléances tout de suite ». Puis il a remercié les autorités burkinabè et françaises pour leur libération.

Noël Ndong

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Une nouvelle agence inaugurée à Oyo

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a lancé les activités de l'agence, le 13 mai à Oyo, dans le département de la Cuvette. La cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de l'institution, Abbas Mahamat Toli.

L'édifice qui fait face à la route nationale 2 est composé d'un corps de bâtiment principal sur quatre niveaux. Avec son rez-de-chaussée, l'agence de la banque centrale se déploie sur 22m et offre, à partir de chaque emplacement, une vue panoramique sur l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba et sur la majeure partie de la ville de Oyo.

Dans les étages supérieurs du bâtiment principal se trouvent les bureaux de différents services et les locaux de réception, répartis sur les deux ailes de part et d'autre d'un rayon de circulation central. On y trouve également un bâtiment technique et une villa destinée au logement du directeur d'agence.

En plus, la façade principale associe, dans un élan vertical, deux volumes de verres qui forment un cristal émergent d'un bloc de pierres. « Cette métaphore géologique confère la singularité et l'amplitude de l'édifice en définissant une esthétique à la fois résolument contemporaine et en même temps capable d'imposer l'image et la stature d'une institu-



Coupe du ruban symbolique par le président de la République

tion financière », s'est félicité le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

Ces installations correspondent à la volonté des chefs d'Etat des pays membres de moderniser les infrastructures du patrimoine de la banque centrale. L'agence contribuera à booster l'économie dans cette partie du pays, à promouvoir le financement direct et indirect des petites

et moyennes entreprises.

À l'instar du gouverneur de la BEAC, le ministre congolais des Finances et du budget, Calixte Nganongo, s'est réjoui de la reprise des équilibres macroéconomiques au Congo, de l'amélioration des couvertures monétaires et de la croissance du produit intérieur brut, mais surtout des compromis avec les partenaires dont le Fonds monétaire international.

Renforcer le paysage financier de la localité

La mise en service de cette agence va contribuer à renforcer le paysage financier d'Oyo, a estimé Calixte Nganongo, avec son potentiel économique, industriel et agro-industriel doté d'un port, d'un aéroport (Ollombo) et d'une zone économique spéciale Oyo-Ollombo à construire.

« Nous appelons la banque centrale et les banques commerciales à contribuer, chacune dans le cadre de son mandat, à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière par des mesures appropriées pour faciliter l'accès de la population aux services bancaires de base tels que le compte bancaire, chéquier, la carte bancaire », a lancé le ministre des Finances.

Notons que la banque centrale a pour missions d'émettre la monnaie et d'en garantir la stabilité, de définir et de conduire la politique monétaire applicable dans les pays membres de la communauté, de conduire les opérations de change, de détenir et de gérer les réserves de change des pays membres et de promouvoir le bon fonctionnement du système des paiements dans l'union.

Après la direction nationale basée à Brazzaville, le Congo dispose désormais de trois agences de la BEAC, notamment à Oyo, Pointe-Noire et Ouesso dans la Sangha.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La BAD va octroyer deux milliards de dollars pour soutenir le PND

L'annonce a été faite par le président de l'institution financière panafricaine, Akinwumi Adesina, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 12 mai à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Le soutien de la Banque africaine de développement (BAD) au Plan national de développement (PND) 2018-2022 est consécutif, a déclaré Akinwumi Adesina, à l'effort que le Congo est en train de déployer dans le cadre du développement des infrastructures de base qui occupent une place de choix dans ce plan gouvernemental.

Par ailleurs, il a exprimé le soutien de son institution à la signature de l'accord entre le Fonds monétaire international (FMI) et le Congo concourant ainsi, a-t-il expliqué, au rééchelonnement de

la dette congolaise qui était devenue un fardeau pour le pays. Il a indiqué, en outre, que l'institution financière africaine va accompagner les efforts du Congo dans ce sens à travers le financement de divers projets.

La BAD se propose aussi d'apporter un appui budgétaire au Congo pour permettre de stabiliser sa fiscalité budgétaire. « Sous réserve de la décision du conseil d'administration de la BAD, dès que le Congo va conclure son programme définitivement avec le FMI, notre institution bancaire va apporter un appui



Akinwumi Adesina

budgétaire au pays qui va s'élever à deux cent quatre-vingts millions de dollars », a précisé le président de la BAD.

Le conférencier a annoncé la volonté de la banque d'appuyer les efforts du Congo dans le cadre de la diversification de son économie et de la stabilité macro économique. La BAD va soutenir le secteur privé national à hauteur

de près de deux cent soixante-dix millions de dollars. Ce secteur, a renchéri Akinwumi Adesina, est pourvoyeur d'emplois.

Le président de la BAD a noté les potentialités agropastorales du Congo, affirmant que le pays ne devrait pas importer des produits alimentaires. C'est ainsi que son institution a prévu quatre-vingt-

trois millions de dollars pour financer les zones agroindustrielles. Akinwumi Adesina annonce pour août 2020 le démarrage effectif des travaux du pont route-rail entre Brazzaville-Kinshasa. Son institution, en partenariat avec Africa 50, va apporter un financement de cinq cent cinquante millions de dollars.

En ce qui concerne les infrastructures routières, Akinwumi Adesina a précisé que la BAD va affecter cent trente-cinq millions de dollars pour la route Ouesso-Bangui-N'Djamena ainsi que pour l'amélioration des voies navigables sur le fleuve Congo. Un autre financement de trois cent quarante millions de dollars sera attribué au projet des routes Mila Mila-Mbinda frontière du Gabon et Ouesso-Pokola, a-t-il poursuivi. Le président de la BAD a signifié que son institution entend également appuyer les projets d'accès à l'eau potable et d'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, sans communiquer le montant de ce financement. Rappelons que la BAD a été créée en 1972.

Roger Ngombé

« Sous réserve de la décision du conseil d'administration de la BAD, dès que le Congo va conclure son programme définitivement avec le FMI, notre institution bancaire va apporter un appui budgétaire au pays qui va s'élever à deux cent quatre-vingts millions de dollars »

INCIVISME

Le poste de police avancé d'Ibaliko incendié

La scène se passe dans la nuit du 10 au 11 mai lorsqu'une frange de la population du quartier Massengo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, remontée après la blessure par balle d'un jeune, a laissé éclater sa colère sur le bâtiment privé abritant le service de sécurité.

Toutes les pièces du poste de police avancé du quartier Ibaliko/Trois poteaux sont presque parties en fumée, en témoignent les images retrouvées sur le terrain. Selon des témoignages recueillis sur place, tout est parti d'une altercation entre un groupe de policiers dont des auxiliaires et un jeune vendeur de grillades. C'est un auxiliaire de police connu sous l'appellation de « bébé policier », du fait de sa petite taille, qui a tiré une balle au ventre de la victime.

Prise de colère, la population s'est fait justice elle-même en brûlant les locaux de cette administration de proximité, saccageant un autre bâtiment en construction. Le calme est revenu sur le terrain le lendemain, après le passage des unités d'intervention de la police qui ont interpellé la concubine de « bébé policier » pour avoir hébergé son amant après son forfait. Aux dernières nouvelles, le blessé, bien connu dans le quartier, est admis



à l'hôpital militaire. Quant à l'auteur du forfait, « l'homme à la gâchette facile », il serait arrêté par les services de police. Bébé policier est à son deuxième forfait après avoir abattu à brûle-pourpoint un autre jeune au quartier Trois poteaux.

Le débat sur les auxiliaires de police relancé

Dans une circulaire datant du 7 février 2018, la direction générale de la police demandait aux directeurs centraux et départementaux, ainsi qu'aux commissaires centraux de ne plus faire recours aux auxiliaires

de police. « Il m'a été donné de constater que, malgré les mises en garde récurrentes, les personnels auxiliaires de police continuent d'être utilisés dans vos structures respectives. Ceux-ci affichent souvent, dans leurs actes, des comportements qui sont de nature à détériorer les re-

lations entre notre corporation et la population », écrivait le directeur général de la police, le général Jean François Ndengué. Et d'ajouter : « Aussi, je vous enjoins de libérer tous les auxiliaires qui sont sous vos ordres et de mettre définitivement un terme à cette pratique dans un délai de quarante-huit heures », poursuivait la circulaire, précisant que les contrevenants seront exposés à des sanctions disciplinaires.

Aujourd'hui, plus d'une année après, certains commissaires de police font toujours recours aux auxiliaires, malgré les bavures observées. « Les auxiliaires de police mettent à mal des personnes interpellées. Surtout au niveau du poste de police incendié où il n'y a pas de geôle, vous passez même des jours menottés et accrochés aux grilles », a dénoncé un jeune qui a déjà passé nuit au poste avancé d'Ibaliko/Trois poteaux.

Parfait Wilfried Douniama

CUVETTE OUEST

Les élus locaux informés des enjeux de la fonction publique territoriale

Dans le cadre des travaux de la deuxième session ordinaire administrative du Conseil départemental, le préfet directeur général de la fonction publique territoriale, Lucien Mouambiko, a animé, le 11 mai à Ewo, un exposé spécial en vue d'édifier les conseillers sur l'intérêt de ce projet qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la décentralisation.

Développant sa communication, Lucien Mouambiko a fait savoir que la fonction publique territoriale, projet que le gouvernement caresse depuis plus d'une décennie, est l'un des maillons essentiels de la décentralisation, concept qui sous-entend une décision consistant à attribuer aux collectivités locales, notamment les conseils départementaux et municipaux, la responsabilité de gérer la vie locale sous le contrôle de l'Etat.

La fonction publique territoriale, a-t-il souligné, vise plusieurs enjeux. Elle a pour objectif de décentraliser les services étatiques au plan local, en vue de susciter la plus grande efficacité des services déconcentrés et de favoriser un développement local plus harmonieux.

Lucien Mouambiko a précisé aux élus locaux de la Cuvette ouest que la fonction publique territoriale a plusieurs employeurs. Dans sa mise en œuvre, les recrutements des fonctionnaires départementaux se fait, pour l'essentiel, au niveau des conseils départementaux et des mairies. Ces deux entités ont la responsabilité de recruter les fonctionnaires, en tenant compte du besoin mais surtout sur la base de la compétitivité, de l'expérience et du rendement.

A tous les niveaux, les agents sont recrutés par voie de concours direct. Peu importe le département, le concours est organisé et ouvert à tous les Congolais. Les candidats déclarés admis sont ipso facto recrutés et engagés dans le

fichier de la fonction publique départementale ou territoriale.

Comme celle de l'Etat central, la fonction publique territoriale est composée de quatre catégories d'agents : A1, A2, B1 et B2. Dans le recrutement, d'après le préfet-directeur général de la fonction publique territoriale, les conseils départementaux et les mairies n'ont le droit que de recruter les agents relevant des deux dernières catégories, précisant que seul l'Etat central a le ressort de recruter les cadres supérieurs.

« Les fonctionnaires de l'Etat central et ceux de la fonction publique territoriale ont les mêmes droits et devoirs, notamment en matière de recrutement, de promotion, de nomination et ont le droit à la retraite et à la pension. Les deux agents ne peuvent avoir de complexe l'un de l'autre, car il n'y a que les statuts qui diffèrent », a souligné Lucien Mouambiko.

Vif débat autour des sources de financement

Ayant été bien édifiés, les élus locaux ont voulu savoir comment le gouvernement entend financer le fonctionnement de cette administration décentralisée, au moment où pour la moindre crise économique et financière qui a sévi dans le pays, certains conseils départementaux ont cumulé plus de vingt mois d'arriérés de salaires faute d'argent. Mais aussi du fait que ces entités peinent jusque-là à toucher leurs centimes additionnels prévus par la loi légiférant la décentralisation.

Les réponses données n'ayant pas convaincu l'assemblée locale, un débat contradictoire mais constructif a ravivé l'auditoire. En effet, les élus locaux de la Cuvette ouest ont bien peur que le projet ne soit qu'un feu de paille.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le réseau des experts européens désormais partenaire des handicapés du Congo

La signature de l'accord de partenariat entre le Réseau des chambres des experts européens (Rceedao), département de l'Afrique de l'ouest, et l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco) a eu lieu le 10 mai, à Brazzaville.



Les représentants des deux structures après la signature de l'accord

« Nous nous sommes accordés pour travailler et réaliser ensemble les projets pour améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec handicap », a indiqué le représentant résident de Rceedao au Congo, Alessio Sanguineti, après la signature de l'accord. Rceedao, indiquons-le, est une association diplomatique non gouvernementale installée dans quatre-vingts pays dans le monde. Le président de l'Unhaco, Jean de Dieu Goma, qui assume par ailleurs les fonctions de secrétaire exécutif du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, a expliqué que c'est pour la première fois, au plan local, qu'un tel accord de partenariat est signé avec une organisation internationale. « Les avantages

qui découleront de cet accord profiteront à la fois aux membres de l'Unhaco et du Conseil consultatif en particulier et à toutes les personnes vivant avec handicap en général », a-t-il fait savoir.

Jean de Dieu Goma a, en outre, noté que les attentes des personnes vivant avec handicap sont nombreuses. Les échanges entre les deux parties vont se poursuivre puisqu'un déplacement pour l'Italie est prévu afin d'analyser de plus près certains dossiers sur lesquels repose l'accord de partenariat. « Je ne peux pas encore vous livrer tout ce qui va être fait. Le moment de le dire viendra », a confié le président de l'Unhaco.

Rominique Makaya

EDUCATION

Le challenge inter-écoles « Yekola » met les élèves en compétition du savoir

Une confrontation intellectuelle des élèves de près d'une vingtaine d'établissements scolaires publics et privés de Brazzaville en mathématiques, français, sciences de la vie et de la terre, culture générale et théâtre a été lancée, le 11 mai, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

La compétition inter-école « Yekola », initiée par la plate-forme Akili, est la version congolaise de « Questions pour un champion ». « *L'objectif de Yekola est de stimuler le génie qui sommeille en nos enfants en les plongeant dans une quête perpétuelle de l'excellence car il nous faut l'excellence à tous les niveaux* », a expliqué la directrice générale d'Akili, Allegra Nkounkou. Une manière selon elle d'apporter sa pierre à la construction du Congo de demain dont le capital humain est la pierre angulaire.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, donnant le coup d'envoi du challenge, a souligné que l'initiative intègre la vision du gouvernement d'amener les enfants à apprendre en toute circonstance et à tous âges. « *Le challenge inter-écoles Yekola permet une meilleure acquisition et fixation des connaissances et des acquis scolaires* », a indiqué Anatole Collinet Makosso. La compétition intellectuelle est un moyen pour les élèves de combler leurs lacunes, a-t-il poursuivi.



Les élèves attendant le coup d'envoi de la compétition inter-écoles

« L'éducation de nos enfants ne doit pas être que l'apanage du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il est de notre devoir impérieux de nous y impliquer sans relâche »

Face-à-face

Le lancement a été marqué par une confrontation entre les élèves de Notre-Dame de Rosaire et ceux du lycée Chaminade. Première question à dix points : contre quelle maladie utilise-t-on de l'insuline ? La réponse qui devrait être donnée en vingt secondes est venue du côté de Chaminade : le diabète. Pourquoi la date du 28 novembre est-elle célébrée au Congo ? La bourde commise par les élèves de Notre-Dame de Rosaire, en évoquant la conférence de Berlin, a permis à leurs challengers de Cham-

nade de disposer du temps de réflexion pour sortir la bonne réponse : le 28 novembre 1958 est la date de la proclamation de la République. A l'issue de la série de questions-réponses, Notre-Dame de Rosaire a totalisé soixante points contre cinquante pour Chaminade qui au départ avait la maîtrise du jeu. Le challenge inter-écoles Yekola

va se poursuivre jusqu'au mois de juillet. Le ministre Anatole Collinet Makosso a souhaité qu'il s'étende le long de la période des vacances. L'initiatrice de la compétition, en attendant d'un appui multiforme, a salué l'accompagnement du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation en appelant d'autres structures

ou personnes de bonne volonté à mettre la main à la pâte. « *L'éducation de nos enfants ne doit pas être que l'apanage du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il est de notre devoir impérieux de nous y impliquer sans relâche* », a fait savoir Allegra Nkounkou.

Rominique Makaya

Le programme « Yali kids » forme deux cents collégiens au leadership

« Yali kids » a pour but principal de donner aux jeunes congolais, dont l'âge varie entre 11 et 15 ans, les connaissances et compétences pour réussir l'intégration socio-professionnelle.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lancé le programme « Yali kids », le 11 mai à Brazzaville, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, Todd Haskell. Les modules de formation porteront, entre autres, sur le leadership et l'innovation, l'entrepreneuriat,

l'engagement civique. Les cours interactifs sont prévus sur la réflexion ciblée, la pensée critique, la réflexion sur la résolution des problèmes de la communauté. Les anciens participants congolais au programme Yali aux Etats-Unis sont animateurs de ladite formation. « *Cette initiative est une manière pour les Etats-Unis*

d'apporter leur contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation au Congo », a indiqué le diplomate américain en soulignant que l'engagement de son pays en faveur de la jeunesse congolaise sera constant. Anatole Collinet Makosso a salué l'initiative américaine, bénéfique à plus d'un titre aux collégiens.

La jeunesse congolaise, selon lui, a toujours été marquée par le programme Yali en matière d'entrepreneuriat notamment. C'est, d'ailleurs, pour cela que le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a engagé une revue des programmes scolaires afin de les adapter aux défis de l'autonomisation et de l'employabilité des jeunes, a-t-il expliqué. Le but visé, selon le ministre, est de permettre aux apprenants de disposer des compétences à même de les ouvrir les portes du marché de l'emploi ou encore qu'ils soient capables, en fin de formation, de créer leur propre emploi voire leur propre entreprise.

« *Il faut bannir toute idée selon laquelle les apprenants ne peuvent être recrutés qu'à la fonction publique et qu'aussi longtemps que ce recrutement ne se fera pas, ils resteront bras croisés dans le chômage comme si toutes les années de scolarité ne doivent servir que dans un*

bureau de l'administration », a conseillé le ministre Anatole Collinet Makosso.

En matière de coopération avec le Congo sur l'éducation, les Etats-Unis ne sont pas à leur premier coup d'essai à travers le programme « Yali Kids ». L'ambassadeur Todd Haskell a rappelé que près de douze projets ont déjà vu le jour au profit du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Le ministre Anatole Collinet Makosso est lui-même revenu sur la récente formation des inspecteurs et enseignants de la langue anglaise dans le département du Pool. Les séminaires similaires ont été organisés par l'ambassade des Etats-Unis dans plusieurs départements du pays. Le Congo est le premier pays africain à bénéficier du programme « Yali kids ». L'expérience congolaise, à en croire le ministre Anatole Collinet Makosso, servira donc de modèle aux autres pays du continent.

R.M.



Les élèves lors du lancement du programme « Yali kids »

INTERNET MOBILE

Le coût du gigabit jugé satisfaisant au Congo

Les derniers relevés de l'Alliance for affordable internet, publiés récemment, permettent de classer les pays africains où le prix du gigabit (GB) en haut débit mobile serait le mieux abordable. Sur une cinquantaine de pays, le Congo se place quinzième, une position moins alarmante qu'on le présume, à en croire le rapport.

Après le Congo, où le prix du GB en haut débit mobile est à 4,45 dollars, soit environ 2 500 F CFA, des pays comme l'Angola (16,3 dollars), la Guinée Bissau (15,66 dollars) ou encore le Zimbabwe et la Somalie (15 dollars) affichent des tarifs jugés très chers. Plus loin, et ce qui paraît surprenant, l'Afrique du Sud (10,41 dollars) et la Côte d'Ivoire (8,78 dollars) présentent un tableau peu alléchant malgré un écosystème internet dont l'exemplarité est saluée.

Parmi les bons élèves en termes de tarifs les plus abordables, l'on note le Soudan (1,2 dollar), le Nigeria (2,74 dollars), le Rwanda (2,8 dollars), le Burundi (3,3 dollars) ou encore le Cameroun et le Niger (tous les deux à 3,48 dollars). Le Congo vient avec 4,45 dollars, pas très loin de la belle affiche et mieux que la République démocratique du Congo alignée à la quarante-deuxième place, avec 12,58 dollars le GB, soit un



Le siège de l'Arpce à Brazzaville

peu plus de 7000 F CFA, ou encore le Maroc, vingt-deuxième, avec un tarif de 5,28 dollars le GB en haut débit mobile.

La cherté du prix de l'internet est un sujet qui ne laisse pas anodin, en témoignent les différentes interprétations de ce classement sur la toile. Si le Congo peut se réjouir d'une position quelque peu

agréable dans ce rapport, réalisé par une institution aussi crédible que l'Alliance for affordable internet, c'est grâce aux efforts consentis par l'Etat, notamment l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) dans la rationalisation en la matière, l'établissement et le contrôle des normes de qualité de service.

Malgré une morosité économique qui a également touché le secteur et ayant adoubé, l'année dernière, une guerre tarifaire chez les principaux opérateurs de téléphonie mobile, l'Arpce avait tapé du poing sur la table pour garantir l'environnement de la téléphonie mobile qui risquait d'exploser avec des offres d'internet dites toxiques.

Quoique des efforts sont davantage souhaités par les consommateurs pour un internet encore plus moins onéreux, ce classement augure tout de même des actions fondamentales, parfois discrètes, réalisées par les pouvoirs publics et l'Arpce dans le maintien d'un écosystème qui se développe.

Auteur de ce classement, l'Alliance for affordable internet est une initiative visant à rendre l'internet plus abordable dans le monde entier. Elle compte tre-vingts organisations membres provenant de plusieurs pays, de la société civile et des secteurs public et privé. Elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les acteurs locaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine sur la réforme des politiques et de la réglementation grâce à une combinaison d'activités de plaidoyer, de recherche et de partage des connaissances.

Quentin Loubou



DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°1 : CONSTRUCTION DE 03 LOGEMENTS POUR CADRES SUPERIEURS A LA BASE DE L'EST

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°004/FOK/2019

Date de publication de la demande : 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres : 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°2 :

CONSTRUCTION D'UN ATELIER MECANIQUE ET UNE SALLE DE CONTRÔLE
A LA BASE DE L'EST

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°005/FOK/2019

Date de publication de la demande : 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres : 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°3 :

CONSTRUCTION DE 03 BATIMENTS DESTINES AU LOGEMENT DES AGENTS
DE MAITRISE ET D'UNE CHAMBRE FORTE DESTINEE A LA LUTTE ANTI-BRA-
CONNAGE A LA BASE DE L'EST

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°006/FOK/2019

Date de publication de la demande : 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres : 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°4 :

CONSTRUCTION DE 02 BATIMENTS DESTINES AU LOGEMENT DES

AGENTS DE MAITRISE ET D'UN BLOC
DE 04 TOILETTES EXTERIEURES A LA BASE DE L'EST

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°007/FOK/2019

Date de publication de la demande : 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres : 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

PEINTURE

Hayat Rihan Bitar expose ses œuvres au musée Cercle africain

L'artiste peintre présente pour la troisième fois consécutive ses toiles au Congo, notamment à Pointe-Noire, du 7 au 19 mai.

Dans ses œuvres picturales, Hayat Rihan Bitar aborde différents sujets qui ont une empreinte africaine et orientale, précisément sur les thèmes qui tiennent à la création, au braconnage, à la nature, aux regards, au pèlerinage...

« Je suis chef d'entreprise passionnée par mon travail, la peinture fait partie

« Ma deuxième exposition était la plus importante à mes yeux car c'était pour moi ma vraie première exposition. J'ai exposé le travail de ces cinq dernières années. Elle s'est déroulée au Double Tree by Hilton, du 25 février au 16 mars 2019 »



Une œuvre picturale de l'artiste

de mes passions. J'ai peint ma première toile à 23 ans et j'ai arrêté. En 2014, je m'y suis passionnément remise, avec le soutien et l'encouragement de l'artiste peintre Frédérick Tri-

go Piula», a expliqué Hayat Rihan Bitar.

Grâce à son expérience, la peintre a été retenue en 2018 pour faire partie d'un livre répertoire «Les artistes peintres de Pointe-Noire».

Ce livre d'environ cent pages, écrit par Yves Dubois, est actuellement disponible dans plusieurs points de vente à Pointe-Noire et en France. A Pointe-Noire les œuvres de l'artiste Hayat Rihan Bitar

sont très saluées. Elle s'est exprimée à Brazzaville en décembre, à la faveur d'une exposition au nom de H2K20 organisée par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Cette exposition avait regroupé de multiples artistes du Congo et dont son homologue Piula était à l'honneur.

« Ma deuxième exposition était la plus importante à mes yeux car c'était pour moi ma vraie première exposition. J'ai exposé le travail de ces cinq dernières années. Elle s'est déroulée au Double Tree by Hilton, du 25 février au 16 mars 2019 », a ajouté l'artiste peintre. Hayat Rihan Bitar est également en train de créer un livre condensé sur ses toiles dont la publication est prévue avant la fin de cette année.

Fortuné Ibara

L'Appli Rapid Transfer d'Ecobank remporte le Prix du Meilleur Produit et Service de Paiements de l'Année aux Trophées Asian Banker Awards



Lagos le 30 Avril 2019 – L'Appli Rapid Transfer d'Ecobank a été nommée Meilleur Produit et Service de Paiements de l'Année lors de la cérémonie des Trophées Asian Banker de l'Excellence dans les Services Financiers aux Particuliers pour l'Afrique de l'Ouest. En effet, l'Appli Rapid Transfer d'Ecobank a été sélectionnée au terme d'un processus rigoureux et transparent au moyen duquel l'organisation Asian Banker a évalué les entreprises bancaires et non bancaires de prestation des services financiers aux particuliers dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, l'initiative Asian Banker Awards couvre l'Asie Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Ouest où plus de 300 acteurs bancaires et non bancaires offrant des services financiers aux particuliers dans plus de 42 pays sont mesurés. En présentant les prix aux heureux gagnants à Lagos au Nigéria, le Président de l'organisation The Asian Banker Emmanuel Daniel a déclaré que le programme de l'Excellence dans les Services Financiers est probablement l'initiative de récompense la plus rigoureuse, prestigieuse et transparente du monde entier portant sur les services financiers aux particuliers. Il a félicité Ecobank pour avoir

remporté le prix et a précisé que le programme tient aussi compte de toutes les solutions issues des modèles nouvellement apparus notamment les produits des sociétés de paiements, les plateformes du



commerce électronique et les plateformes alternatives de services financiers dont l'éclosion a été rendue possible grâce aux entreprises de technologie financière (fintech) qui contribuent dans une large mesure à la transformation du secteur des services financiers aux particuliers. A travers ces prix dit-il, l'organisation Asian Banker veut explorer le paysage concurrentiel en évolution et reconnaître les mérites des remarquables acteurs et initiatives pouvant être des sources d'enseignement aux autres intervenants du secteur afin qu'ils parviennent à offrir des produits et services améliorés ainsi qu'une meilleure expérience à la clientèle.

En recevant le prix au nom du Groupe Ecobank, la Directrice Exécutive de la Banque Commerciale du Groupe, Carol Oyedeji a remercié l'organisateur pour le processus rigoureux mis en œuvre et qui a conduit à la sélection

des gagnants au titre des différents prix en jeu. Elle a souligné que le pôle Particuliers d'Ecobank a été considérablement transformé, innové et développé dans tous ses segments et dimensions à savoir la clientèle, les produits et les canaux de distribution au cours de ces dernières années.

Il a confié à l'audience qu'Ecobank est actuellement vu partout comme la banque experte dans la fourniture des solutions de paiement numérique en raison de ses offres dont Rapid Transfer, EcobankPay, OMNI et le Compte Xpress parmi tant d'autres.

A sa suite, Linus Adaba, Directeur des Services de Paiements et de l'Argent Mobile du Groupe Ecobank s'est prononcé en décrivant le prix comme une reconnaissance valable de l'Appli Rapid Transfer qui constitue l'une des initiatives phares d'Ecobank visant à faciliter le processus de transfert d'argent et à donner

la possibilité aux Africains de la diaspora d'envoyer de l'argent à leurs proches au pays dans tout le continent.

Selon ses propos : « Beaucoup d'Africains travaillent hors de leurs pays ailleurs en Afrique ou encore plus loin en Europe, en Amérique et en Asie et soutiennent financièrement leurs parents restés au pays. Rapidtransfer est une solution de paiement sûre, sécurisée et à moindre coût permettant ainsi que les bénéficiaires reçoivent toujours beaucoup plus. Il crée un effet multiplicateur sur les économies Africaines en favorisant l'augmentation de la demande et en stimulant la croissance des affaires. Le produit Rapid Transfer a la particularité d'éliminer tous les goulots d'étranglement et les coûts faramineux subis en envoyant de l'argent au pays. Sa faible tarification hors pair est un facteur de changement majeur dans la façon dont les Africains envoient de l'argent à leurs proches. » L'Appli Rapid Transfer est téléchargeable à la fois dans les boutiques d'applications App Store et Play Store et son installation se fait facilement en moins de 5 minutes.

« Je profite de cette occasion pour dédier ces prix à tout le personnel dévoué du Groupe Ecobank qui ont inlassablement œuvré pour la réussite de la Banque. Ces prix vont également à tous les Africains qui croient en nous et qui continuent d'encourager nos efforts en adoptant nos produits ».

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Etoile du Congo et Diabes noirs livrent un grand duel pour la deuxième place

La lutte pour la place qualificative à la Coupe africaine de la confédération a tenu toutes ses promesses. Les Stelliens ont dominé Patronage 2-0, pendant que les Diablotins leur ont répondu en battant l'As Cheminots 2-1, le 12 mai, au stade Alphonse-Massamba-Debat, dans le cadre de la vingt-deuxième journée.

L'Etoile du Congo (quarante-cinq points) a son destin en main puisqu'elle distance Diabes noirs de quatre unités. Les quatre prochaines journées vont être décisives pour ces deux concurrents. Sous une pluie presque interminable, l'équipe de Diabes noirs, qui avait une pression sur elle après la victoire de l'Etoile du Congo, a multiplié les occasions de buts, mais le portier et capitaine de l'As Cheminots, Giscard Mavoungou, a déployé tout son talent pour stopper toutes les actions des attaquants diablotins. C'est finalement au retour des vestiaires, précisément à la 51e mn, que Rox Oyo Thoury a inscrit le premier but de Diabes noirs, avant de doubler la mise sept minutes après, suite à une erreur défensive de l'As Cheminots.

Les visiteurs qui ont reçu un sacré coup sur la tête ont ten-

té de réagir dans les minutes qui suivaient, notamment grâce au double changement effectué par leur coach. Sa stratégie leur a permis de réduire le score sur un pénalty consécutif à une faute sur le nouveau entrant. Rossi Tatv. à

la 78e mn. Gloirdy Voudibio a transformé la faute en but sans que son équipe puisse rétablir l'équilibre.

Les jaune et noir ne lâchent rien dans la course pour la deuxième place qui l'oppose aux jaune et or. À quelque

quatre journées de la fin de la compétition, les Diablotins gardent espoir de finir deuxième du championnat, même si les statistiques ne sont pas en leur faveur.

Dans le cadre de cette journée, l'AS Otoho a renoué avec

la victoire en étrillant le FC Kondzo 4-0 à Owando. Elle fait un grand pas vers le titre. Cette équipe n'a besoin que d'une victoire pour fêter son sacre. À ce stade, il est difficile de voir l'AS Otoho (cinquante-cinq points) sortir bredouille face à des adversaires comme Etoile du Congo, Interclub, Jeunesse sportive de Talangaï et AC Léopards. Ayant été écartée de la course à la deuxième place à cause de ses contre-performances, la Jeunesse sportive de Talangaï a battu Tongo FC 2-1 pour améliorer son compteur à trente-sept points et consolider sa quatrième place. Inter-Club, qui a pris le dessus sur Nico-Nicoyé sur la plus petite marque (1-0), et l'AC Léopards, qui a dominé V Club sur ce score identique, sont bien partis pour se maintenir.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)



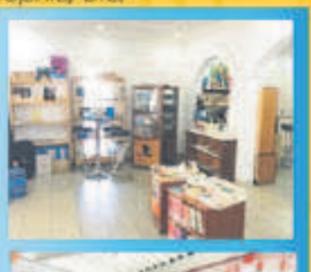
Etoile du Congo et Diabes noirs se livrent à un duel à distance Adiac

RESIDENCE ARCHANGE À POINTE-NOIRE



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo.

Horaires d'ouverture:



RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES ET DES FILLES

Les enseignants sensibilisés aux droits en santé sexuelle et de la reproduction

Un focus sur le sujet a été organisé par l'association Azur développement, le 11 mai, au collège Jean-Félix Tchicaya de Pointe-Noire.

Financée par l'Union européenne, la session de sensibilisation aux droits à la santé sexuelle et de la reproduction a été initiée à l'endroit du personnel de l'enseignement des établissements scolaires publics et privés de Pointe-Noire. Elle entre dans le cadre du projet Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables.

L'objectif de ce projet est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles par l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction et à leur autonomisation économique.

En effet, les enseignants sont en contact permanent avec les jeunes filles et garçons, mais ont peu de connaissances sur la santé sexuelle et de la reproduction (SSR) et les droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction. Ainsi, à l'issue des séances de sensibilisation, ils seront des relais auprès de ces jeunes et pourront eux-mêmes aussi se protéger des infections sexuellement transmises (IST) et du VIH/sida, adopter la planification familiale et encourager leurs partenaires à le faire. Ceux qui seront dépistés séropositifs pourront se faire traiter dans les unités de prise en charge médicale.

«Le sida peut être vaincu par l'effort collectif»

Abordant le sous thème « Droits en santé sexuelle et de la reproduction », Judicaël Mankessa,



Photo de famille après le focus / Adiac

magistrat, conseiller à la Cour d'appel de Pointe-Noire, a dit: « La santé et les droits sexuels et reproductifs concernent l'être humain à chaque étape de sa vie, l'être épris d'amour, qui souhaite procréer et fonder une famille, élever une progéniture et entamer une relation sexuelle. C'est pourquoi la santé sexuelle et reproductive est une préoccupation qui se prolonge de l'enfance jusqu'à un âge avancé, pour l'homme comme pour la femme. Les programmes de santé sexuelle et reproductive doivent être adaptés aux besoins et défis particuliers qui se posent à chacun aux différents moments de sa vie : c'est ce qu'on appelle

«l'approche liée au cycle de vie» ».

Quant au Dr Jean Deloffre Bassidi, gynécologue-obstétricien, en développant le sous thème «Planification familiale ou planing familial», a indiqué que ce concept est l'ensemble des moyens qui concourent au contrôle des naissances dans le but de permettre aux familles de choisir d'avoir un enfant tandis que la contraception désigne l'emploi de moyens visant à empêcher qu'un rapport sexuel entraîne une grossesse. « La planification familiale est une philosophie abstraite tandis que la contraception est sa traduction pratique sur un in-

Photo de famille après le focus / Adiac *dividu, autant la planification familiale est politique autant la contraception est une pratique médicale qui s'intègre bien dans les protocoles de prise en charge des individus. Les enseignants évidemment vont continuer à enseigner la politique nationale de planing familial comme sujet de santé publique et les praticiens feront de la contraception », a-t-il fait savoir.*

Sur la prise en charge du sida, il a renchéri que c'est «une pathologie chronique qui, grâce aux efforts des uns et des autres, peut être vaincue. Une bonne information de la population, une prise de conscience de cha-

acun et une bonne volonté politique suffisent pour éradiquer cette pandémie même dans les pays les plus pauvres».

En exposant sur la fille et son éducation sexuelle, Ghislain Patrick Tchissambou, directeur du collège Jean-Félix-Tchicaya, a dit que les approches de solution doivent avant tout garantir la bonne gestion de la jeune fille dans les établissements scolaires. Il s'agit, entre autres, d'instituer deux ou trois séances sur la sexualité dans les collèges, de sensibiliser la jeune fille ou le garçon aux IST et aux moyens de contraception, de lutter contre les violences et le harcèlement sexuel en milieu scolaire, d'engager les professeurs dans les collèges à devenir des relais pour la vulgarisation des mesures de la SSR, d'éduquer et accompagner la fille économiquement défavorisée à poursuivre sa scolarité, de créer des réseaux de club dans les établissements pour dénoncer la violence sexuelle. Signalons que le projet Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables va s'exécuter dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire sur une durée de trente mois. Son objectif est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles par l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction et leur autonomisation économique.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Doudou Copa présente «Loin des barreaux» dans la ville océane

L'artiste musicien sera en concert, le 18 mai à partir de 18h, à l'espace Airtel City, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Au menu de la soirée, la présentation de son nouvel album.

Le nouvel album de l'artiste musicien signe son retour en force, après ses démelés avec la justice française, il y a quelques mois. Un très grand parcours musical pour cet artiste considéré comme l'un des chanteurs et auteur-compositeurs les plus talentueux et respectés dans l'univers de la musique congolaise.

Son dernier disque «Menu» a fait sensation six ans après. Le Brazzavillois qui fête ses 45 ans le 3 décembre prochain apporte à la planète musicale son chef-d'œuvre dans lequel il y a mis toute son énergie.

Cet album sera présenté ce week-end au public ponténégrin au cours d'un spectacle inédit. Les fans auront donc la primeur d'écouter les chansons telles «Demi-siècle», «Loba», «Bon mariage», «Habilleur de luxe» ou encore «Cellule 128», une chanson que l'artiste a écrite durant son incarcération et dans laquelle il témoigne son amour à tous ceux qui l'ont soutenu dans cette épreuve. De son vrai nom Bienvenu Dominique Elenga Laka, Doudou Copa a un public très large grâce à sa capacité à casser les frontières musicales. Ancien sociétaire du groupe Extra musica depuis ses débuts, il est un habitué de grands spectacles. À l'occasion de la présentation de son nouvel album, il va offrir un spectacle inédit en live pour le grand plaisir des amoureux de la musique rumba. L'artiste invite toute la population à être présente à l'espace Airtel City pour une grand-messe 100% rumba.

Hugues Prosper Mabonzo

LIVRES

«La colère du fleuve» de Prince Arnie Matoko

Paru aux Editions Renaissance africaine, le deuxième recueil de nouvelles de l'auteur a été présenté le 10 mai, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire.

L'ouvrage assimilable à une chronique congolaise est un recueil de sept nouvelles, narrées dans cent vingt-sept pages. On y trouve, par exemple, «Demain je suis riche», «L'expulsé», «La colère du fleuve» qui ne sont qu'une copie de la société où s'entremêlent plusieurs

sentiments : la joie, l'amour, l'injustice, la désillusion, la corruption... « Le recueil «La colère du fleuve» peut être considéré comme une véritable chronique congolaise avec ses errements et ses bassesses, où la superstition prend parfois le dessus sur le cartésianisme. Matoko fait l'autopsie d'une société malade où la vérité et la justice sont régulièrement immolées sur l'autel de la folie scandaleuse des hommes », a dit le critique littéraire, Alphonse Kala. Selon Prince Arnie Matoko, le fleuve peut être symbolisé par la vie d'une

personne avec ses tumultes et ses déboires. Et d'ajouter : « Dans la vie, il faut savoir faire de bons choix. Dans mes nouvelles, je montre certes le côté négatif des choses non pas pour que l'homme s'y enlise mais pour qu'il en tire les leçons et rebondisse ensuite ». Le nouvelliste emprunte aussi les expressions issues de son terroir en utilisant des noms tirés du congolisme tels Zola mambou (celui qui aime les problèmes), tanga mingi (celui qui lit beaucoup), Ma shoro (la sorcière), ce qui rend encore plus limpide son langage.

Prince Arnie Matoko est né à Pointe-Noire, en République du Congo. Après avoir publié «Un voyage à New York», en 2017, il publie «La colère du fleuve». L'auteur est diplômé de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature et passionné de littérature depuis le collège. Il a déjà publié trois recueils de poèmes, à savoir «Mélodie des larmes», «Sous les ailes de l'aurore» et «Ces fruits de mon jardin intérieur».

H.B.M.



COMMÉMORATION

L'Action « le régiment immortel » célébrée à Brazzaville

Le soixante-quatorzième anniversaire de la Grande victoire et de la marche commémorative du « régiment immortel » a été célébré dans plus de cent dix pays au monde. En République du Congo, l'événement a été commémoré pour une troisième année consécutive au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, le 10 mai.

La célébration a été organisée conjointement par l'ambassade de la Fédération de Russie au Congo, la représentation de Rossotroudnitchestvo à Brazzaville ainsi que les associations des anciens étudiants des universités soviétiques/russes. L'Action « le régiment immortel » est marquée par un défilé pendant lequel des gens brandissent les photos des parents ayant combattu les Nazis, lors de la Seconde Guerre mondiale.

Plusieurs personnes ont pris part aux activités de cette journée de la marche annuelle du « régiment immortel », au CCR. Une minute de silence a été observée à la mémoire de tous ceux qui sont morts dans les champs de bataille. Les invités ont tous reçu le ruban de Saint-Georges, l'un des principaux symboles de la Victoire et de remerciement aux anciens



Les participants à l'événement devant l'espace Youri. A. Gagarine/credit photo Irina Belyeva

combattants de la Grande guerre nationale et aux héros morts, ayant sacrifié leurs vies pour sauver l'humanité du fascisme.

Pour le directeur du CCR, Sergey Belyaev, L'Action « Le régiment immortel » montre

que la génération actuelle des citoyens russes se souvient et apprécie bien l'exploit de leurs pères et mères, grands-pères et grands-mères. « Ces gens ont sacrifié leurs vies pour les nouvelles générations, ils

ont passé les meilleures années de la vie dans le poids et privations de la guerre, dans la famine et le froid du blocus, en travaillant à l'arrière-front et en survivant dans les prisons de l'ennemi dans des condi-

tions inhumaines », a-t-il déclaré. Cette action a toujours reçu dans le monde entier des millions de gens dans les rues. Cela en guise de respect à la mémoire de tous ceux qui ont fait ce grand exploit. Pour ce soixante-quatorzième anniversaire, en Russie, plus de cinq cent mille personnes ont foulé la place Rouge à Moscou, dans le cadre du Régiment immortel. La longueur du cortège a atteint près de quatre kilomètres cent.

Le programme des manifestations au CCR s'est poursuivi le 11 mai par un concert festif du Chœur congolais « Sanctus ». Dans la prestation de ce collectif, l'un des plus célèbres du Congo, des chansons populaires russes ont été interprétées, y compris « Dien'Pobiedy », « Kalinka », « Katioucha », « Ukhodim zaftra v moriè ».

Bruno Okokana

PREMIER LEAGUE

Trois Africains dominant le classement des buteurs

Le championnat anglais a consacré, le 12 mai, Manchester City champion devant Liverpool. Au terme des trente-huit journées de haute facture, trois Africains ont fait parler d'eux en se partageant le titre de meilleur buteur d'Angleterre : le Gabonais Pierre Emerick Aubameyang, le Sénégalais Sadio Mané et l'Égyptien Mohamed Salah avec vingt-deux buts chacun.

La saison 2018-2019 a vu Mohamed Salah être rejoint au classement des buteurs. Lors de la dernière journée, en effet, Pierre Emerick Aubameyang et Sadio Mané ont respectivement signé un doublé qui leur a permis de revenir à sa hauteur. Le Gabonais a inscrit un doublé lors de la victoire d'Arsenal 3-1 contre Burney, en match comptant pour la 38e journée.

Le Sénégalais lui a répondu de la même manière quand Liverpool s'est imposé 2-0 contre Wolverhampton. Les deux joueurs ont ainsi inscrit vingt-deux buts en trente-six matches, alors que Mohamed Salah les a inscrits en trente-huit matches. L'Égyptien a marqué dix buts de moins que la saison précédente au cours de laquelle il avait fini seul meilleur buteur.

Les trois joueurs africains dépassent d'une unité l'Argentin de Manchester City Sergio, Aguero (vingt et un buts en trente-trois matches). Jamie Vardy de Leicester occupe le 5e rang avec dix-huit réalisations en trente-quatre matches devant Harry Kane de Tottenham, dix-sept buts en vingt-huit matches; Raheem Sterling de City, dix-sept buts en trente-quatre matches; et Eden Hazard de Chelsea, seize buts en trente-sept matches.

C'est pour la première fois que trois joueurs africains finissent co-meilleurs buteurs de la Premier League. Ce n'est pas non plus pour la première fois que trois joueurs finissent à égalité sur la première marche du classement des buteurs de Premier League. Lors de la saison 1997-1998, Dion Dublin, Michael Owen et Chris Sutton avaient tous les trois inscrit dix-huit buts. La saison suivante, Owen, Dwight York et Jimmy-Floyd Hasselbaink avaient tous les trois fini co-meilleurs buteurs.

James Golden Eloué

JR NBA BASKETBALL 2019

Camara-Laye s'impose devant le lycée de la Révolution en ouverture

L'équipe de Camara-Laye, jouant sous le label des Pelicans, a battu celle du lycée de la Révolution 29 à 6, le 11 mai, lors du lancement de la compétition. Celle-ci réunit trente établissements scolaires jusqu'en août prochain.



Photo de famille des athlètes avec les organisateurs

Camara-Laye a imposé son style de jeu durant tout le match alors que le lycée de la Révolution ne proposait que peu d'arguments, à l'exception de certains joueurs qui ont brillé grâce à leur technique individuelle.

« Le programme est lancé pour la troisième édition. Les jeunes commencent à se développer dans le basketball puisque nous avons fait une extension en incluant les équipes de Pointe-Noire. Grâce à notre partenariat avec MTN, nous donnons la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs talents. Nous souhaitons étendre ce championnat sur tout le territoire congolais », a déclaré Kati Matungulu, directeur des opérations Basketball à NBA Afrique.

Le lancement de la troisième édition du Jr NBA basketball league Brazzaville a mobilisé plusieurs élèves ainsi que quelques autorités sportives. Destiné aux élèves de moins de 18

ans, ce championnat est le fruit du partenariat entre MTN Congo et Jr NBA basketball. Il promeut plusieurs valeurs dont le travail d'équipe ainsi que le leadership et vise également la transmission du désir de pratiquer le basketball aux plus jeunes, à travers les rencontres de haut niveau.

Comme en NBA, trente équipes sont divisées en deux poules dans lesquelles les huit meilleures équipes de chaque poule se qualifient pour les play-offs. Les deux meilleures se rencontreront en finale pour déterminer le champion de cette édition.

Notons que cette compétition est une vitrine pour les jeunes basketteurs puisque deux Congolais participant à ce championnat ont déjà représenté le pays sur la scène internationale. Il s'agit de Fray Dieu Nguimbi qui a participé au premier championnat du monde de jr NBA et Grâce Nsana au All Star Game.

Rude Ngoma (stagiaire)